

MAIRIE
DE
BESANÇON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DU DOUBS



**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Publié le : 05/10/2026

Séance du 17 septembre 2026

Le Conseil Municipal, convoqué le 10 septembre 2026, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Ludovic FAGAUT, Maire

Étaient présents : M. Mohamed AIT-ALI, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY, Mme Isabelle BORDAT, Mme Nathalie BOUVET, M. Patrick BOUZAT, M. Jimmy BRESILLION (jusqu'à la question n°50 incluse), M. Bruno CAIRE, Mme Aline CHASSAGNE, M. Serge COUËSMES (jusqu'à la question n° 29 incluse), M. Laurent CROIZIER, M. Jérôme CUPILLARD, M. Clément DARCQ, M. Franck DEFASNE, Mme Marie-Line EGRON, M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne FALGA, Mme Lydie FRANCAIT, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, Mme Laura GINIOT, Mme Marie GRUILLOT, Mme Leïla HANNOUNI, Mme Emmanuelle HUOT CUSENIER, M. Patrick JACQUES, M. Jérôme JEANVOINE, Mme Véronique JELSCH, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Madeleine LHOMME, Mme Hélène MAGNIN-FEYSOT, M. Martin MELLION, Mme Eléonore METZGER, Mme Emmanuelle MEUNIER, M. Frank MONNEUR, Mme Manon MONNIER, Mme Laurence MULOT CESARI, M. Pascal ORLANDI, Mme Sophie PESEUX, M. Anthony POULIN, M. Jean-Pascal REYES, M. Djilalli SAHLAOUI, Mme Anne-Rachel SCHERTZ, Mme Flora SIMONIN, Mme Esther SZWARC, M. Fabrice TAILLARD, M. Kevin VEJUX, M. Patrick VERDIER, Mme Séverine VÉZIÈS, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE

Secrétaire : M. Didier GENDRAUD

Étaient absents : Mme Estelle CAMARA, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Frédérique THOMAS-MAURIN

Procurations de vote : Mme Estelle CAMARA à Mme Emmanuelle HUOT CUSENIER, M. Serge COUËSMES à M. Didier GENDRAUD (à compter de la question n°30) M. Pierre-Charles HENRY à Mme Flora SIMONIN, Mme Frédérique THOMAS MAURIN à Mme Anne-Rachel SCHERTZ

OBJET : 40 - Actualisation de la Liste des Emplois Permanents suite à la création d'un emploi de Rédacteur et à la suppression d'un emploi de Conseiller Territorial des Activités Physiques et sportives au sein de la Direction des Sports

Délibération n° 008402

Actualisation de la Liste des Emplois Permanents suite à la création d'un emploi de Rédacteur et à la suppression d'un emploi de Conseiller Territorial des Activités Physiques et sportives au sein de la Direction des Sports

Rapporteur : Mme Emmanuelle HUOT CUSENIER, Adjointe

	Date	Avis
Commission n°1	08/09/2026	Favorable unanime

Résumé :

Il appartient au Conseil Municipal de fixer les emplois nécessaires au fonctionnement des services. Il est proposé l'actualisation de la Liste des Emplois Permanents suite à la création d'1 emploi de rédacteur et la suppression d'1 emploi de Conseiller Territorial des Activités Physiques et Sportives au sein de la Direction des Sports et à la création d'1 emploi d'attaché territorial au sein du pôle Pilotage. Cette évolution concerne le budget principal et représente une économie de dépense de personnel à hauteur de 41 k€ en année pleine.

I. Direction des Sports

A/ Contexte

Suite à l'intégration du projet Grandes Heures Nature dans son entièreté au sein de la Direction des Sports, un projet de réorganisation a été initié, impactant notamment le périmètre d'intervention du service animation. Son activité a été scindé en deux avec : un secteur animation et un service animation/événementiel.

Cette évolution entraîne une redéfinition des missions de ces deux secteurs et donc une modification des emplois permanents nécessaires au bon fonctionnement de cette nouvelle organisation.

Suite au départ en retraite d'un agent CTAPS, il est proposé le déclassement de ce poste de catégorie A en catégorie B.

Ce poste bascule du secteur animation vers le secteur événementiel contribuant lui-même à l'appui du secteur animation Il vient ainsi renforcer les capacités du service à :

- coordonner les différents acteurs impliqués afin de garantir la bonne organisation des manifestations sportives et optimiser les retombées pour le territoire
- travailler les opportunités d'accueil de nouveaux événements sportifs d'envergure et à préparer les candidatures de la collectivité

Ce poste redéfini contribuera à soutenir le développement de la politique de la collectivité en matière d'événementiel sportif, tout en assurant une gestion sécurisée des projets portés.

Le détail des missions principales de ce poste seront les suivantes :

- L'accompagnement à la gestion d'événements sportifs (construire les dossiers techniques et de sécurité de l'événement, rédiger les documents d'informations ou fiches techniques, suivre les moyens sollicités par les organisateurs d'opérations événementielles, rédiger les formulaires et analyser les besoins des organisateurs, établir un bilan annuel de l'activité événementielle, assurer le suivi du matériel sportif et événementiel de la direction des sports : stockage, suivi des flux, plan d'entretien).
- La création des outils de suivi et d'aide à la décision pour standardiser une réponse cohérente au regard du niveau des projets proposés.
- L'accompagnement du chef de service et la direction dans les réflexions et les mises en œuvre de nouvelles pratiques dans une perspective d'amélioration organisationnelle prenant en compte les nouvelles contraintes et enjeux du secteurs de l'événementiel ;
- Le suivi des flux environnementaux (eau, déchets, énergie) des équipements sportifs.

B/ Evolution envisagée

Il est donc proposé de supprimer 1 emploi de Conseiller des Activités Physiques et Sportives, filière sportive, catégorie A, grade de référence Conseiller des Activités Physiques et Sportives à temps complet et de créer 1 emploi de Rédacteur, catégorie B, filière administrative, grade de référence rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet dans les effectifs de la Ville de Besançon.

Cette évolution d'emploi représente une économie de dépense de personnel à hauteur de 24 K€ en année pleine.

II. Pôle Pilotage

Il est proposé de créer 1 emploi d'attaché territorial, sur les fonctions de chargé de mission auprès du DGS, pour la Ville de Besançon. Ce poste est destiné à seconder le directeur général des services sur les missions suivantes :

- Assurer le lien avec les associations (France Urbaine, Association des Maires de France, Intercommunalités de France ...)
- Suivre la veille législative et réglementaire
- Assurer le lien avec la presse

Cette création d'emploi représente un coût en année pleine de 65 000 €.

III. Budget Principal

Filière Cadre d'emploi ou métier	Cat.	Emplois ouverts au 01/01/2026	dont emplois à temps complet	Evolution	Emplois ouverts après évolution	Dont emplois à temps complet
Emplois Fonctionnels		1	1		1	1
Directeur général adjoint	A	1	1		1	1
Filière administrative		255	254		257	256
Administrateurs Territoriaux	A	3	3		3	3
Attachés Territoriaux	A	78	78	+1	79	79
Rédacteurs Territoriaux	B	81	81	+1	82	82
Adjointes administratifs territoriaux	C	93	92		93	92
Filière animation		479	79		479	79
Animateurs territoriaux	B	46	46		46	46
Adjointes territoriaux d'animation	C	433	33		433	33
Filière culturelle		169	164		169	164
Attachés ter. de conserv. du patrimoine	A	8	8		8	8
Bibliothécaires territoriaux	A	11	11		11	11
Conservateurs territoriaux du patrimoine	A	11	11		11	11
Directeurs établ.ter.enseign. artistique	A	1	1		1	1
Professeurs ter. enseignement artistique	A	10	10		10	10
Assistants Territ. Enseign. Artistique	B	4	3		4	3
Assist. Ter. Conserv. Patrimoine & Biblio	B	53	51		53	51
Adjointes du patrimoine territoriaux	C	71	69		71	69
Filière médico-sociale		146	144		146	144
Cadres territoriaux de santé	A		1			1

Filière Cadre d'emploi ou métier	Cat.	Emplois ouverts au 01/01/2026	dont emplois à temps complet	Evolution	Emplois ouverts après évolution	Dont emplois à temps complet
paramédicaux		1			1	
Infirmiers Terr. en Soins Généraux	A	1	1		1	1
Médecins territoriaux	A	2	1		2	1
Puéricultrices territoriales	A	5	5		5	5
Auxiliaires de puériculture territoriaux	B	137	136		137	136
Filière Médico-Technique		4	4		4	4
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens	A	3	3		3	3
Péd Pod Erg Psy Ort Tec Man Pré Diét	A	1	1		1	1
Filière Sécurité (Police Municipale)		81	81		81	81
Chef de service de Police Municipale	B	6	6		6	6
Agents de police municipale	C	75	75		75	75
Filière Sociale		156	140		156	140
Assistants terr. socio-éducatifs	A	8	8		8	8
Educateurs terr. de jeunes enfants	A	37	37		37	37
Moniteurs-éduc. et Interv. Fam. Terr.	B	1	1		1	1
Agents sociaux territoriaux	C	1	1		1	1
Agents ter.spécialis. écoles maternelles	C	109	93		109	93
Filière sportive		29	29		28	28
Conseillers ter.activités physiq.&sport.	A	3	3	-1	2	2
Educateurs territoriaux des APS	B	26	26		26	26
Filière technique		857	773		857	773
Ingénieurs territoriaux	A	32	32		32	32
Techniciens territoriaux	B	58	58		58	58
Agents de maîtrise Territoriaux	C	82	82		82	82
Adjointes techniques territoriaux	C	685	601		685	601
TOTAL Budget Principal		2177	1669		2177	1669

En application du statut de la fonction publique, l'ensemble de ces emplois ont vocation à être pourvus par des fonctionnaires, conformément aux articles L311-1 à L311-3 du code général de la Fonction Publique. Les emplois ainsi créés seront pourvus par voie de mutation, détachement, intégration directe ou recrutement direct selon les dispositions statutaires en vigueur.

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- **approuve la suppression d'un emploi de conseiller des activités physiques et sportives au sein de la Direction des Sports,**
- **approuve la création d'un emploi de rédacteur au sein de la Direction des Sports,**
- **approuve la création d'un emploi d'attaché territorial au sein du pôle Pilotage,**
- **approuve l'actualisation de la liste des emplois permanents pour tenir compte de l'ensemble de ces créations et suppressions intervenant sur le budget principal,**
- **autorise M. le Maire, ou son représentant, à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.**

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

Le Secrétaire de séance,

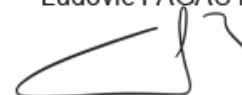
Pour extrait conforme,

L'Adjoint à la citoyenneté, la laïcité, le devoir
de mémoire, la démocratie participative,
la lutte contre les discriminations,
Correspondant défense,
Didier GENDRAUD



Document signé électroniquement

Le Maire,
Ludovic FAGAUT



Président de Grand Besançon Métropole.
Document signé électroniquement